UP
C
Union
des producteurs
de cinéma

S’engager

pour l’élaboration d’un cadre réglementaire et financier favorable à la production cinématographique

La chronologie des médias

L’UPC est au cœur des négociations qui organisent le préfinancement et le séquençage des fenêtres de diffusion des films.

Les lois et les décrets

L’UPC met son expertise au service du Ministère de la Culture pour l’élaboration des lois et décrets : SMAD, Câble-Satellite, TNT...

Les accords interprofessionnels

Le financement de la production cinématographique est garanti par les accords interprofessionnels négociés par l'UPC avec les diffuseurs : Canal +, France Télévisions, Netflix, Disney+, TF1, M6...

Les évolutions technologiques

L’UPC s’implique dans l’élaboration des cadres réglementaires nationaux et européens relatifs à l’intelligence artificielle pour mieux les intégrer dans notre secteur.

Une écoproduction responsable

L’UPC élabore, avec les acteurs de la transition écologique, un cadre juridique en phase avec les contraintes du secteur.

L’Union des producteurs de cinéma (UPC) est le syndicat professionnel majoritaire en France. Il réunit **200** sociétés de production cinématographique, qui emploient plus de **50%** des salariés du secteur.

Représenter

les intérêts de la production cinématographique

Auprès du CNC

pour défendre les mécanismes de soutien à la production et apporter une expertise sectorielle dans les différentes commissions, dont la Commission d'agrément, présidée par un producteur membre de l'UPC.

Auprès des pouvoirs publics, des députés, sénateurs et ministres.

Auprès des institutions européennes

L'UPC défend l'exception culturelle et porte, *via* EUROCINEMA, les intérêts de la production dans les instances européennes.

Auprès des organisations professionnelles

L'UPC joue un rôle central dans le fonctionnement des différentes organisations professionnelles, en y siégeant (PROCIREP, Unifrance) ou en les présidant (CCHSCT, BLOC).

EN 2024, LES MEMBRES DE L'UPC ONT PRODUIT

89 films sortis en salles

soit **29 %** de la production française
fictions documentaires et animations

Monsieur Aznavour, de Mehdi Idir et Grand Corps Malade
Mandarin & Compagnie

Les Barbares, de Julie Delpy,
The Film

22 millions d'entrées

dans les salles françaises

Défendre

les intérêts sociaux de la branche

Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

L'UPC est associée à la construction et au déploiement des politiques de prévention telles que la formation des équipes et la cellule d'écoute des victimes.

La parité

L'UPC milite en faveur de plus de parité dans le secteur cinématographique aux côtés des syndicats et associations et au sein de ses instances du secteur cinématographique.

Une voix décisive pour les producteurs dans les négociations sociales

Majoritaire dans la représentation salariale, l'UPC est un acteur incontournable des négociations de branche pour la convention collective, l'intermittence, la prévoyance, la formation, etc.

La lutte contre le piratage des films

Membre de l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA), l'UPC combat le piratage des films et milite pour une juste rémunération des ayants droit.

Être au plus près

de ses membres

Une communauté de partage

L'UPC organise des groupes de travail, anime des comités juridiques et sociaux, informe ses membres et les associe aux dossiers d'actualité du secteur.

LES PRODUCTEURS S'AFFICHENT

Un ciné-club des producteurs

Un lundi tous les deux mois, l'UPC organise une projection suivie d'une masterclass présentée par l'un de ses membres au cinéma Le Grand Action (Paris) afin de faire connaître nos métiers au grand public.

Ensemble au Festival de Cannes

L'UPC s'occupe de l'accréditation de ses membres et de la distribution des places. Elle organise le Dîner des producteurs, lieu privilégié de rencontres entre acteurs de la filière.

Préserver

notre modèle et faire évoluer les consciences

Les spectateurs restent fidèles aux salles de cinéma

Avec **181 millions d'entrées et neuf films français millionnaires au box-office**, l'année cinématographique 2024 a pratiquement retrouvé le niveau de fréquentation d'avant crise de la Covid. Ces succès, qui prouvent l'adaptabilité et la résilience du cinéma hexagonal, ne doivent toutefois **pas occulter les fragilités du secteur confronté à plusieurs phénomènes**, notamment :

- une difficulté grandissante à réunir les budgets des films, corrélée à une polarisation des financements de plus en plus fléchés vers les petits et gros films ;
- une fragilisation des sociétés de production qui devient structurelle.

Les plateformes de streaming américaines ont pu trouver leur place dans l'écosystème français sans vider les salles de cinéma

Elles contribuent désormais, de façon significative, à la production du cinéma français. En est l'illustration l'accord passé, en janvier 2025, entre les ayants droit français et **Disney+** qui positionne cette plateforme à neuf mois dans la chronologie des médias, après Canal+.

Pourtant, l'actualité politique nous oblige à rester mobilisés et, **face aux récentes attaques de l'administration américaine contre l'exception culturelle**, à défendre coûte que coûte la création cinématographique indépendante.

Le financement des films français est assuré jusqu'à la fin 2027 grâce aux accords interprofessionnels signés avec France Télévisions, TF1, Disney+, Canal+ et M6.

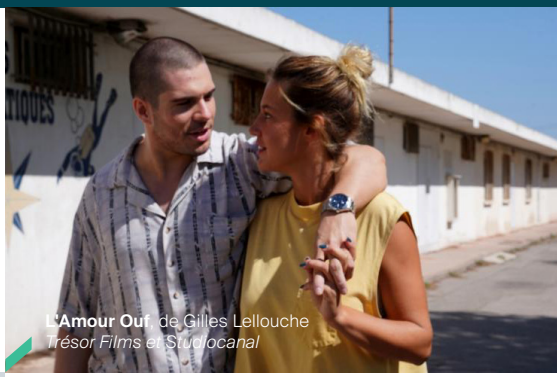

L'Amour Ouf, de Gilles Lellouche
Trésor Films et Studiocanal

Daaaaaalí, de Quentin Dupieux,
Atelier de Production

Faire évoluer les consciences

Parce que le cinéma est le reflet de notre temps, l'UPC, par son action syndicale et sociale, contribue avec conviction à faire évoluer la réglementation et les consciences en faveur de la parité et de la disparition des violences sexistes et sexuelles.

L'équipe permanente de l'UPC

Valérie Lépine-Karnik
Déléguée générale

Xavier Prieur
Délégué du collège des producteurs
de films publicitaires

Nadia Mathern
Déléguée aux affaires sociales

Jean-Pierre Giansilj
Responsable des relations institutionnelles
et des affaires juridiques

Thomas Séjourné
Chargé des relations
institutionnelles, juridiques
et publiques

Basile Poullélaouen
Responsable administratif
et financier

Zoé Furbury
Assistante administrative
et éditoriale

Union des producteurs de cinéma
37 rue Etienne Marcel, 75001 Paris
producteurscinema.fr